

INFOMERCIER

Édition spéciale 2026

02

Transport collectif

04

Route 138

06

Économique

08

Agricole

CAMPAGNE ÉLECTORALE PROVINCIALE
DU 5 OCTOBRE 2026

On a besoin de vous
pour se faire entendre
**Parlez-en
à vos candidats!**

Dans le cadre des prochaines élections provinciales, la Ville de Mercier vous partage cinq priorités propres à son territoire et propose des pistes de solutions concrètes. Les réaliser permettrait non seulement de favoriser le développement de notre ville, mais aussi d'améliorer concrètement votre qualité de vie, tout en allégeant la pression exercée sur votre compte de taxes.



Tannés du trafic à Mercier ?

Votre signature peut faire la différence.
Signez la pétition dès aujourd'hui !
Disponible à la bibliothèque, à l'hôtel
de ville, dans plusieurs commerces
et sur notre site web !

ville.mercier.qc.ca



Ville de
Mercier



Transport collectif

Depuis plusieurs années, la région est confrontée à une croissance des dépenses en matière de transport collectif plus rapide que celle des revenus et que la capacité de payer des contribuables.

Le développement de nouvelles lignes de métro à Montréal, Laval ou Longueuil aura aussi un impact sur notre facture.

Par ailleurs, plusieurs coûts additionnels sont à anticiper au cours des prochaines années. La mise en service du REM entraînera des dépenses supplémentaires, notamment les besoins croissants en maintien des actifs pour assurer la pérennité des infrastructures existantes. À cela s'ajoute une demande accrue en transport adapté, principalement attribuable au vieillissement de la population et au décroisement des territoires.

Pour les municipalités de la Couronne Sud, la contribution financière aux déficits du transport collectif va exploser dans les années à venir. Or, à cause du retrait de la part financière des gouvernements, les opérateurs devront couper dans l'offre de service direct aux citoyens.

DEMANDES AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Afin de préserver les services de transport collectif actuels, la Ville de Mercier sollicite l'appui du gouvernement.

Matériel roulant et garages d'EXO

- Accélérer l'acquisition des autobus et des garages par EXO afin de réduire les coûts d'exploitation à long terme.
- Accorder à EXO, par souci d'équité avec les autres sociétés de transport, une subvention temporaire jusqu'à la pleine mise en oeuvre de ce modèle de propriété.

Déficit d'exploitation du train de banlieue

- Soutenir financièrement les opérations du train de banlieue afin de maintenir l'offre de service.
- Mettre en place un soutien gouvernemental ciblé et récurrent pour compenser un déficit d'exploitation devenu incompatible avec la capacité de payer des municipalités desservies.

Subvention au transport adapté

- Revoir le Programme de soutien au transport adapté pour qu'il reflète la croissance importante des déplacements afin de limiter la pression financière exercée sur les municipalités.

QUESTION AUX CANDIDATS

Votre parti s'engage-t-il à travailler à rétablir l'équité dans le financement du transport collectif pour les citoyens de Mercier afin d'éviter des coupures de service dans notre région et une explosion du compte de taxes pour les citoyens de Mercier ?



FIN DU FINANCEMENT DES OPÉRATIONS DU TRANSPORT COLLECTIF PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES COÛTS

Jusqu'en 2016, la gestion du transport collectif pour notre territoire était faite par un organisme local.

Coût en 2016

400 000\$

Depuis 2017, la gestion de notre transport collectif est faite par l'ARTM et EXO - organismes imposés par le gouvernement du Québec.

Coût en 2026

1 103 00\$

Retrait du financement du gouvernement du Québec et manque d'équité pour notre ville.

Projection pour 2029

+ de 2 750 000\$

En 2029, le gouvernement du Québec se **retirera du financement** des opérations du transport collectif. **RÉSULTAT :** la facture sera refilée aux villes qui n'auront pas d'autre choix que de **taxer les citoyens** pour des décisions que le gouvernement du Québec a prises (ARTM - EXO - Trains - REM - Métro - etc.)

Les gouvernements ne doivent pas uniquement faire des belles annonces et des coupures de rubans pour de nouvelles infrastructures de transport collectif; ils doivent aussi s'assurer que nous avons les moyens de les opérer et de les entretenir.

Pour la Ville de Mercier, chaque hausse de **1 %** du compte de taxes ne rapporte que **150 000 \$**. Il est donc impossible de financer les nouvelles dépenses uniquement à même les taxes municipales.

Route 138

«En 2024, nous avons mené un large sondage et **91% des citoyens ont identifié la 138** comme étant une **priorité à laquelle nous devons trouver une solution.**»



René Chalifoux,
directeur général de la Ville de Mercier



«Déjà que je finis tard, je dois endurer le trafic de Montréal, disons que je me passerais en plus du trafic de Mercier. Ça m'occasionne beaucoup de stress.»

Karine Savard,
citoyenne de la ville de Mercier



«Clairement, on a besoin d'une autre voie pour se rendre à Mercier, pour moi, ça ne fait aucun doute!»

Éric Allard,
maire de la Ville de Châteauguay

La congestion à Mercier, c'est assez !



Route 138

La circulation dense cause plusieurs impacts majeurs dont :

- la sécurité des piétons, cyclistes et tous les utilisateurs de la route (route de transit de véhicules lourds)
- l'augmentation du temps de réponse des services d'urgence
- un achalandage moindre des commerces locaux, nuisant à leur viabilité
- la qualité de vie des utilisateurs et des citoyens

Laissons parler les chiffres !

- Plus de 50 % des véhicules ne proviennent pas de la ville de Mercier.
- 21 200 véhicules passent chaque jour sur la 138.
- La tranche d'âge la plus à risque est de 15-17 ans.
- L'école Bonnier compte 400 élèves et la future école secondaire accueillera 1 200 étudiants.

Ste-Marguerite

La route Ste-Marguerite, qui constitue une voie de transit importante, a fait l'objet de travaux majeurs en 2019, représentant un investissement de près de 10M\$, afin d'assurer une chaussée plus carrossable et sécuritaire. Elle est utilisée principalement pour les opérations de sablières qui se retrouvent le long de cette route en plus de tous les autres véhicules de transit en provenance des villes voisines.

Cette route doit être reconnue comme une route de transit et redevenir la responsabilité du gouvernement du Québec.

Intersection Salaberry et René-Lévesque

L'intersection des boulevards Salaberry et René-Lévesque a enregistré 24 accidents depuis 2020, dont 8 ayant causé des blessures.

À l'achalandage actuel s'ajoutera l'arrivée de nouveaux résidents, notamment en provenance des secteurs en développement de Châteauguay, avec les nouvelles constructions autour du boulevard René-Lévesque, ainsi que celles prévues sur le site de l'ancienne pratique de golf à proximité de l'autoroute 30 à Mercier.

Selon la conclusion de l'expert mandaté par la Ville, un feu de circulation est recommandée afin de sécuriser l'intersection pour tous les utilisateurs.

NOTE IMPORTANTE
Les relevés de circulation ont été faits en 2023, avant l'implantation d'un centre de distribution dans le haut St-Laurent, qui à terme devrait augmenter la circulation de ces véhicules lourds de quelques 100 camions de 53' par jour.



Plusieurs mesures à court, moyen et long terme sont proposées pour améliorer la circulation et la sécurité.

DEMANDES AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- Interdire immédiatement les camions lourds sur le territoire, sauf pour la circulation locale.
- Planifier des travaux de réaménagement de la 138 en collaboration avec la Ville de Mercier et en assumer les coûts.
- Que la route Ste-Marguerite redevenue une route provinciale de transit sous sa responsabilité.
- Implanter un feu de circulation à l'intersection Salaberry et René-Lévesque.

QUESTION AUX CANDIDATS

Votre parti s'engage-t-il à poser des gestes concrets pour la sécurité des citoyens de Mercier et de tous les utilisateurs de ces routes ?

Corridor A-30



PROJECTION DES REVENUS GÉNÉRÉS

- À maturité, le site pourrait générer entre 3,2 M\$ et 4,3 M\$ de revenus fiscaux / année.
- Au bout de 10 ans : 4 320 000 \$ / année
- Revenus cumulés sur 10 ans : 14,58 M\$

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- Saisir les opportunités d'affaires pour notre grande région et adopter un décret permettant le développement du terrain à Mercier de 6 millions de pi²

Bénéfices concrets pour la Ville :

- Diversification des revenus
- Aménagement d'un nouveau poste Hydro-Québec

Et pour les citoyens :

- 2500 emplois à terme sur notre territoire
- Création de richesse pour la région métropolitaine
- Alléger le fardeau fiscal sur les payeurs de taxes de Mercier

QUESTION AUX CANDIDATS

Est-ce que votre parti prend l'engagement d'adopter un décret permettant le développement des 6 millions de pi² visés à Mercier?

Le développement économique du corridor de l'autoroute 30

Le corridor de l'autoroute 30 constitue l'un des principaux axes de développement économique du Grand Montréal. Cette infrastructure, conçue pour faciliter la mobilité des personnes et des marchandises, devrait également soutenir le développement des territoires qu'elle traverse. À Mercier, le potentiel de développement commercial et industriel est réel, mais demeure aujourd'hui partiellement bloqué.

La désuétude du poste d'Hydro-Québec situé sur le territoire de Mercier oblige Hydro-Québec à construire un nouveau poste pour desservir les territoires de Mercier et de Châteauguay.

Puisqu'aucun terrain situé en zone urbanisée et répondant aux besoins d'Hydro-Québec n'est actuellement disponible sur le territoire des deux villes, l'utilisation du terrain longeant l'autoroute 30 à Mercier, actuellement en friche, représente une occasion stratégique. Cette option permettrait de répondre aux besoins d'Hydro-Québec tout en offrant à la Ville de Mercier et à la région l'opportunité de bénéficier de retombées économiques importantes grâce à l'implantation d'un nouveau parc industriel créateur d'emplois et de richesse.

« IL Y A URGENCE D'AGIR ! »



Future école secondaire

Un projet qui dépasse les frontières municipales

La Ville de Mercier doit acquérir le terrain qui a été sélectionné par le Centre de service scolaire des Grandes-Seigneuries et le lui céder gratuitement afin que le CSSDGS planifie la construction d'un établissement secondaire de 1200 élèves.

Les coûts d'acquisition, de démolition, de décontamination et des infrastructures sont estimés à 12M\$, totalement à la charge des contribuables de la Ville de Mercier.

Ces coûts seront financés par une dette répartie sur une période de 20 ans. Voici l'impact réel sur les finances de la Ville, d'après une étude réalisée par la firme indépendante Raymond Chabot Grand Thornton.

* La dette de la Ville de Mercier passerait de 25,4M\$ à 37,4M\$ soit une augmentation de plus de 47,3%.

* Le remboursement pendant 20 ans augmenterait de 900 000\$ par année soit une augmentation de 41,8%.

RAPPELONS qu'en 2026, une augmentation de 1% du compte de taxes à Mercier rapporte uniquement 150 000\$ dans les coffres de la Ville, il est donc facile d'imaginer l'impact du remboursement de cette dette sur le compte de taxes des payeurs de Mercier.

Ce projet est important pour remédier au manque de place dans nos écoles, cependant, la modification de la loi en 2020, a un effet pervers inéquitable pour les contribuables de Mercier.

TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE

Depuis 2020, le gouvernement du Québec oblige les municipalités à assumer l'acquisition de terrains, puis à les céder gratuitement aux centres de services scolaires pour, entre autre besoins, la construction d'écoles.

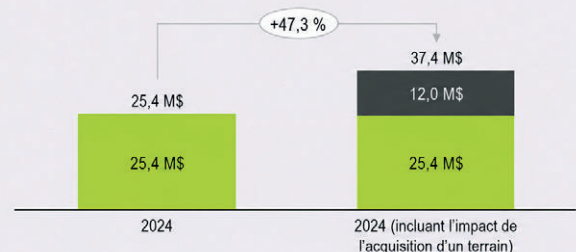
Emprunt de
12 M\$

20 ans
de financement

RAYMOND CHABOT GRAND TORTON CONCLUSION DE L'IMPACT SUR LA DETTE ET DU REMBOURSEMENT DE CETTE DETTE

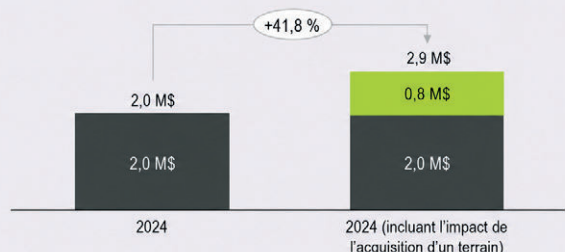
Solde de la dette
2024, en millions \$

■ Solde de l'endettement ■ Acquisition du terrain



Service de la dette
2024, en millions \$

■ Service de la dette nette ■ Acquisition du terrain



QUESTION AUX CANDIDATS

Votre parti s'engage-t-il à ce que le gouvernement du Québec finance l'acquisition, la démolition, la décontamination et la construction des infrastructures nécessaires pour la construction d'un nouvel établissement scolaire ?

Une accumulation d'obligations inéquitables

La Ville de Mercier vit une réalité inéquitable comme les 18 autres municipalités rurales de la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM). Son territoire est composé à 90 % de terres agricoles protégées, ce qui limite fortement son développement et sa capacité fiscale.

Le Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole appuie financièrement les municipalités rurales afin de pallier à cette réalité. Le programme est financé à 50 % par le gouvernement du Québec et à 50 % par la CMM. Depuis 2019, la Ville recevait une compensation de près de 250 000 \$ par année. Le retrait du gouvernement du Québec en 2025 et de la CMM en 2026 à ce programme cause des pertes de revenus considérables.

Compensation agricole

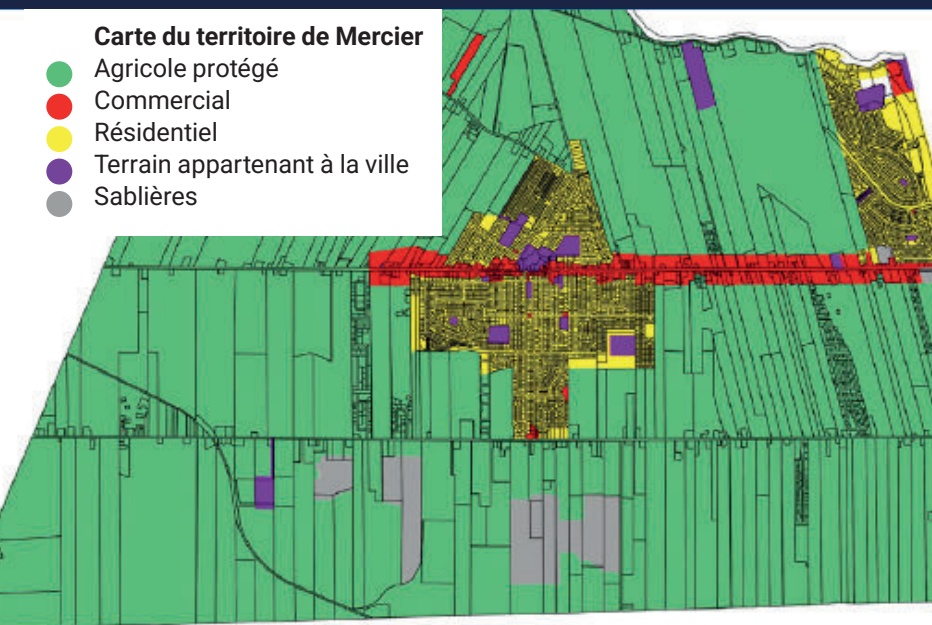
La principale source de revenus de la Ville de Mercier provient du secteur résidentiel. Donc le fardeau financier repose uniquement sur la capacité de payer des citoyens.

Rappelons qu'une augmentation de 1% du compte de taxes rapporte 150 000 \$ dans les coffres de la Ville.

Nous protégeons un actif collectif majeur, mais nous n'avons plus les moyens d'assumer seuls cette responsabilité. On nous demande de protéger le territoire agricole, tout en nous imposant des obligations urbaines, sans nous donner les moyens de le faire.

Carte du territoire de Mercier

- Agricole protégé
- Commercial
- Résidentiel
- Terrain appartenant à la ville
- Sablières



DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Remettre en place et pérenniser le Programme de compensation aux municipalités rurales pour les 19 municipalités touchées de la CMM, avec une indexation annuelle basée sur l'IPC de la région de Montréal.

QUESTION AUX CANDIDATS

Votre parti s'engage-t-il à remettre en place et à pérenniser le Programme de compensation aux municipalités rurales?



Tannés du trafic à Mercier ?

Votre signature peut faire la différence. Signez la pétition dès aujourd'hui ! Disponible à la bibliothèque, à l'hôtel de ville, dans plusieurs commerces et sur notre site web !

**«ON IMPOSE UN MODÈLE URBAIN
À UNE RÉALITÉ RURALE.»**